

Présentation du référentiel conformité éthique

La conformité est l'un des 5 principes sur lesquels ENGIE fonde sa politique en matière d'éthique et de compliance.

S'assurer de la conformité éthique permet de connaître le degré d'efficacité du Groupe en matière d'éthique, par la mesure des résultats et de l'amélioration des performances.

Le référentiel conformité éthique sert de cadre à la mise en œuvre du principe que les lois et les règlements s'appliquent à chacun d'entre nous (Code de conduite éthique d'ENGIE, p.8).

Il précise la façon dont le Groupe s'organise pour accompagner la mise en place du dispositif éthique et compliance du Groupe et la mesure de l'état de conformité. Il rassemble les politiques, procédures et activités dont le Groupe s'est doté pour s'assurer de la mise en œuvre effective des politiques et procédures éthiques et compliance du Groupe.

1. Les acteurs de la conformité éthique

L'engagement éthique d'ENGIE est pris au plus haut niveau du Groupe, sur l'impulsion du Conseil d'Administration et de sa Direction générale, et s'appuie sur l'engagement de l'ensemble de la chaîne managériale du Groupe.

Le Comité de la Compliance est chargé d'accompagner la démarche éthique et compliance d'ENGIE. Il évalue le traitement des incidents éthiques et assure le suivi de l'évolution du dispositif éthique et compliance du Groupe.

La Direction Ethique, Compliance & Privacy Groupe pilote quant à elle l'intégration de l'éthique dans la stratégie, le management et les pratiques du Groupe. Elle propose les politiques et procédures en matière d'éthique et de compliance et en matière de data privacy, et en impulse la mise en œuvre par les GBU, les Regional Hub, les entités et les directions du Corporate. Elle anime un réseau de plus de 240 personnes impliquées activement dans la mise en œuvre opérationnelle des engagements éthiques du Groupe, composé des membres de la filière Ethique & Compliance et des correspondants éthiques. La Direction Ethique, Compliance & Privacy Groupe anime également le réseau des Data Privacy Managers (DPM) du Groupe qui compte environ 130 personnes. Toutes ces personnes conseillent et appuient leur dirigeant qui est le garant de l'application de l'éthique du Groupe.

La mobilisation de l'ensemble des acteurs contribue à l'exemplarité des pratiques d'éthique et de compliance au sein du Groupe.

2. L'analyse des risques éthiques

Le Groupe veille à connaître de façon précise et détaillée les risques éthiques auxquels il pourrait être confronté, que ce soit dans le cadre de ses activités quotidiennes ou dans le cadre de ses projets de développement. Ces analyses permettent l'établissement de la cartographie des risques éthiques, mise à jour annuellement et présentée au Comité pour l'Éthique, l'Environnement et le Développement Durable (CEEDD) du Conseil d'Administration d'ENGIE, ainsi que l'établissement de plans d'actions spécifiques.

3. Textes de référence ENGIE

A date, le référentiel conformité éthique, présenté sur le site internet d'ENGIE, rassemble notamment les politiques et procédures suivantes :

- Le dispositif d'alerte du Groupe
- La procédure et l'outil My Ethics Incident (suivi managérial des incidents éthiques)
- Le guide de l'enquête interne
- Le plan des formations éthique & compliance Groupe
- Le guide pratique de la cartographie des populations les plus exposées au risque de corruption
- La procédure et l'outil My Ethics Report (suivi de la conformité éthique annuelle)
- La politique embargo
- La politique relative à l'intégration de l'éthique dans les processus RH
- Les lignes directrices relatives à l'identification de signaux faibles en matière éthique
- La politique de protection des données à caractère personnel

Contribuent également à l'assurance de la mise en œuvre effective des politiques et procédures éthiques et compliance du Groupe : le programme de contrôle interne du Groupe, les audits internes et les certifications externes.